

ADDENDA

Identification

Dossier : 1100963044	Date de création : 10/07/19	Statut : En projet	Date de ficelage :
Unité administrative responsable	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises		
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'agglomération		
Sommet	-		
Contrat de ville	-		
Projet	-		
Objet	Approuver l'entente de développement pour la réalisation du projet immobilier à vocation principalement résidentielle sur le site de la Norampac.		
Responsable : Gisèle BOURDAGES	Signataire :		
Inscription au CA :	Inscription au CE :	Inscription au CM :	

Contenu

Tel que mentionné dans le contexte du sommaire, le projet prévoit la construction de 1 163 logements, d'une polyclinique de 4 000 m², d'un centre de soins de 125 chambres, d'une garderie et de quelques commerces de voisinage sur la rue Molson.

Toutefois, considérant que l'estimation du nombre d'unités de logements a été effectuée avec des plans qui sont à une étape conceptuelle, il a été convenu d'inscrire à l'article 3.1 de l'entente de développement que le promoteur s'engage à réaliser environ 1 160 logements comprenant, notamment, 175 logements sociaux et communautaires ainsi que 140 logements abordables.

Calendrier et étapes subséquentes

Recommandation par le conseil d'arrondissement au conseil municipal : 5 juillet 2010

Recommandation par le comité exécutif : 11 août 2010

Approbation par le conseil d'agglomération : 26 août 2010

Le projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, afin de remplacer le secteur de densité « 21-03 » par le secteur de densité « 21-T3 », sur l'emplacement bordé au nord par la ruelle située au sud de la rue Masson, au sud par le boulevard Saint-Joseph, à l'ouest par la rue D'Iberville et à l'est par la rue Molson ainsi que le projet de règlement, en vertu de l'article 89 (3°) de la Charte de la Ville de Montréal, permettant le développement de l'ensemble du site de Norampac - lot 3 361 751 seront soumis pour audiences publiques avec l'Office de consultation publique de Montréal en octobre. Le conseil municipal devrait adopter, en janvier 2011, les règlements suite au dépôt du rapport de l'Office.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Responsable du dossier

Gisèle BOURDAGES

Conseillère en aménagement

Tél. : 514 868-4920

Télécop. : 514 868-3918

Numéro de dossier : 1100963044